

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 10 avril 2025

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 20h30

En exercice 19

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

Présents 16

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Procuration 3

sous la présidence de Marion Rivoire, maire

Votants 10.....

Date de la convocation : 01/04/2025

Date d'affichage de la convocation : 01/04/2025

Date d'affichage de la délibération : 11/04/2025

Etaient présents : MM RIVOIRE, PARIS, NAVARRO, MIERE, FAURE, CORTES, MOENNARD, JORDAN, ARRUE, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOEL, BACOU, ROUZAUD, VERGER, JAIME

Ont donné procuration : Mme DICCIANI Isabelle à Mme MIERE Mélissa, Mme GLEYZES Lucie à M NAVARRO Pierre, Mme CAMUS Anne-Lise à Mme Florence JEULIN CAREY

Monsieur Didier CORTES a été nommé(e) secrétaire de séance.

Délibération n°2025-30 Subventions aux associations, répartition pour l'année 2025

Exposé

Madame la Maire rappelle que dans le cadre du vote du Budget Primitif de l'exercice 2025 à venir et plus précisément les crédits à prévoir à l'article 6574 au titre des crédits alloués aux subventions, il convient de procéder à la répartition de l'enveloppe budgétaire.

Décision

Où il cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

De procéder à l'individualisation des subventions dans les conditions suivantes :

Associations Flourensoises :

Association	Proposition
ACCA (Chasse)	1 000
AMARYLLIS (ESAT)	250
MAM "Hibou-Caillou-Genou"	3 000
Anciens Combattants	500
ASF DL (Foot)	1000
Ass Petite Maison Hermance	300
Asso employés Flourens	6 750
ATA	500
Bibliothèque	500
Boule Rouillée	600
Comité des Fêtes	10 000
Dose d'Art-scénic	300
ECLATS D'ARTS	500
FCPE	700
Florus	700
Flourens Hand Ball Club	3 000
Graine de Flourens	200

Les Anciens de la Madeleine	600
Les Colverts	600
Les Jardins du Lac	500
SCRAP 31	100
TMF (Tennis)	1000
Total	32 600

Associations extérieures :

Association	Décision du Conseil Municipal
ADOT 31	100
AFMTELETHON	100
AFSEP	100
A G A P E I	100
Aide à Domicile	1050
Amicale Drémiloise	100
Amicale collège Quint	100
Association française de cardiologie	100
Association Prévention Routière	100
Croix Rouge	500
Les Restaurants du Cœur	500
Pompiers humanitaires GSCF	100
Secours Populaire Français	500
Total	3 450,00

Total ASSOCIATIONS	36 050 €
---------------------------	-----------------

Écoles :

Coopérative école élémentaire	300 €
Coopérative école maternelle	200 €
Réserves (classes vertes)	2 600 €
Total	3 100 €

CCAS	10 810 €
-------------	-----------------

M. Pierre NAVARRO ne prend pas part au vote dans le cadre des Colverts,
M. Didier CORTES ne prend pas part au vote dans le cadre de l'association Jardins du Lac,
M. Robert JORDAN ne prend pas part au vote dans le cadre de l'association de la Madeleine,
M. Philippe ARRUE ne prend pas part au vote dans le cadre des associations Eclats d'arts et Dose d'Art-scénic,
Mme Lucie GLEYES ne prend pas part au vote dans le cadre de l'association FCPE et des Colverts,
Mme Anne-Lise CAMUS ne prend pas part au vote dans le cadre de l'association Jardins du Lac,
M. Olivier TOUCHEBOEUF ne prend pas part au vote dans le cadre de l'association Jardins du Lac,
M. Francis ROUZAUD ne prend pas part au vote dans le cadre de l'association Jardins du Lac,
Mme Colette BACOU ne prend pas part au vote dans le cadre de l'association l'ATA.
La délibération est adoptée à :

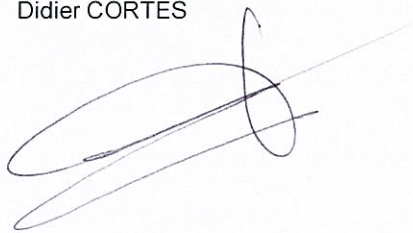
10

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, 10/04/2025

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES



Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 031-213101843-20250410-DE2025_30-DE

Berger
Levrault

La Maire
Marion Rivoire

